

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 122 (1996)
Heft: 21

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 21.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Section neuchâteloise

Candidatures

M. *Didier Gretillat*, ingénieur du génie rural diplômé EPFL (Parrains: MM. Pierre Renaud et Michel North)

M. *Philippe Hon*, architecte diplômé EPFL (Parrains: MM. Laurent Geninasca et Pierre-Henri Schmutz)

M^{me} *Christine Merz Arreaza*, géologue diplômée des universités de Lausanne et de Neuchâtel (Parrains: MM. Claude de Bosset et Adrian Forrer)

Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 7 des statuts de la section, ils ont la possibilité de faire une opposition motivée, *par avis écrit au comité de la section, dans un délai de quinze jours.*

Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA à Zurich.

SIA vaudoise

Candidatures

M. *André Banz*, ingénieur civil dipl. EPFZ en 1996 (Parrains: MM. Peter Mühlemann et Manfred Hirt)

M. *Oscar Cherbuin*, ingénieur civil, dipl. EPFL en 1990 (Parrains: MM. Xavier Lonfat et Thiébaud-Ludovic Mary)

M. *Grégoire Favre*, ingénieur civil, dipl. EPFL en 1992 (Parrains: MM. Michel Mercier et Stéphane Corthay)

M. *Christian Geissbühler*, architecte dipl. EAUG en 1992 (Parrains: M. Alberto Sartoris et M^{me} Florence Kontoyanni)

M. *Pascal Guignard*, ingénieur civil, dipl. EPFL en 1996 (Parrains: MM. Manfred Hirt et Gérald Pilet)

M. *Stéphane Loew*, architecte dipl. EPFL en 1993 (Parrains: MM. Eric Musy et Vincent Mangeat)

M. *Pierre Menoux*, architecte dipl. EPFL en 1995 (Parrains: MM. Di-

dier Chollet et Yves Callet-Molin)
M. *Dominique Reymond*, ingénieur mécanicien, dipl. EPFL en 1993 (Parrains: MM. Yves Duperex et Pierre Krummenacher)

Nous rappelons à nos membres que conformément à l'article 10 des statuts de la SIA vaudoise, ils ont la possibilité de faire *une opposition motivée par écrit au Comité de la SIA vaudoise, dans un délai de quinze jours.*

Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central.

Meilleurs vœux

La SIA présente ses félicitations à ses membres qui célèbrent les anniversaires suivants:

Septembre

85 ans

28 septembre:

Françoise Ledermann, arch.,
Chêne-Bougeries/GE

30 septembre: Edmond Paillex,
ing. civil, Lausanne

ATU PRIX 1997 – Prix culturel bernois pour l'architecture, la technique et l'environnement

Appel de candidatures

La fondation du Prix culturel bernois pour l'architecture, la technique et l'environnement – *ATU PRIX* – existe depuis 1988. Elle est soutenue par les sections bernoises des associations techniques et professionnelles suivantes: ASIC, BHS, FSAP, FAS, FUS, FSAI, GAB, SIA, UTS, SWB et ADES ainsi que par la Fondation bernoise pour la qualité de l'habitat et la Commission cantonale de l'art et de l'architecture.

ATU PRIX, décerné tous les deux ans, vise à faire connaître au public des œuvres contemporaines de qualité dans les domaines de l'architecture, de la technique et de la gestion de l'environnement et à le sensibiliser à leur importance culturelle, en mettant en évidence des œuvres à caractère exemplaire, qui se distinguent notamment par une approche globale des questions relatives à la forme, la fonction et la structure ainsi que des questions techniques et environnementales et par l'intégration dans le contexte social, économique et culturel.

Les bénéficiaires sont les commanditaires et auteurs d'œuvres réalisées dans le canton de Berne.

Participation

Sont admis à participer tous ceux qui, de la commande à l'exécution, ont rendu possible la réalisation d'une œuvre. Il n'est pas nécessaire d'être membre d'une des associations représentées dans le Conseil de fondation pour participer.

Peuvent être proposées les œuvres achevées après le 1^{er} janvier 1991 dans les domaines de l'architecture, du génie civil, de l'électrotechnique, de la construction mécanique, du génie rural et forestier, de l'aménagement du territoire, de l'architecture de paysage, de l'architecture d'intérieur, du design ou d'autres domaines apparentés. Les œuvres fixes doivent être localisées dans le canton de Berne. Les œuvres mobiles doivent avoir été produites ou créées dans le canton de Berne. Toutes les œuvres doivent être matérialisées. Les travaux d'aménagement du territoire doivent avoir reçu l'approbation des autorités mandantes. Délai de remise des propositions: 15 janvier 1997.

Jury

M^{mes} et MM. Michel Matthey, architecte et urbaniste, Bienne (président); Sibylle Aubort Raderschall, architecte-paysagiste, Meilen; Valentin Bearth, architecte, Coire; Jacqueline Burckhardt, historienne de l'art, Zurich; Jürg Conzett, ingénieur civil, Coire; Meinrad K.

Eberle, ingénieur mécanicien, directeur de l'Institut Paul Scherrer, Villigen; Roman Hollenstein, journaliste, Zurich; Claudine Lorenz, architecte, Sion; Doris Quarella, photographe, Zumikon; Patrick Vogel, architecte, Lausanne; Barbara Zibell, ing. dipl. urbaniste, Zurich

Les conditions de participation, le règlement de l'octroi du prix, le formulaire d'inscription et d'autres informations peuvent être obtenus dès le 30 septembre 1996 à l'adresse suivante:

Fondation Prix culturel bernois pour l'architecture, la technique et l'environnement – ATU PRIX –, Marktgasse 55, case postale 976, 3000 Berne 7, tél. 031/311 61 53, fax 031/311 56 43

Centre-ville de Bienne plus attrayant

Préqualification

Le centre-ville de Bienne doit être réaménagé en zone piétonne et devenir un centre d'affaires attrayant. C'est pourquoi la Ville de Bienne organise un concours d'idées sur invitation s'adressant à des spécialistes de l'aménagement, de la technique et du marketing. Les participants et participantes doivent présenter un concept global relatif à l'affectation et à l'ameublement de l'espace public et soumettre une étude de faisabilité (niveau avant-projet) en ce qui concerne deux secteurs partiels prescrits.

Des équipes de projeteurs de Suisse, de la « Regio basiliensis » et de l'Arc jurassien français sont admises à présenter leur candidature pour participer à ladite procédure de préqualification.

La date limite pour la remise des dossiers de candidature a été fixée au 25 octobre 1996. Le dossier d'inscription et les documents y afférents peuvent être commandés moyennant un émoulement de 20 francs auprès du bureau « Pour un centre-ville plus attrayant », c/o Maire de Bienne (tél. 032/21 22 04, fax 032/21 27 84).

Réaménagement de la place Centrale à Bienne

Préqualification

La Ville de Bienne organise un concours de projets sous forme de mandats d'étude visant à réaménager la place Centrale. La tâche consiste à élaborer un concept d'organisation et d'aménagement comprenant les principales mesures de construction. Sept équipes seront sélectionnées par le biais d'une procédure de préqualification.

L'habilitation à participer à ladite procédure de pré-

qualification s'étend aux cantons de Berne, Bâle-Campagne, Bâle-Ville, Fribourg, Jura, Neuchâtel et Soleure ainsi qu'au département français du Doubs et à la « Regio basiliensis ».

La date limite pour la remise des dossiers de candidature a été fixée au 25 octobre 1996. L'Office d'urbanisme de la Ville de Bienne se tient à disposition pour tout renseignement complémentaire (tél. 032/21 26 07 / fax 032/21 25 89).

Recupero e riqualificazione paesaggistica dell'area Lido, Cannero Riviera (Italia)

Concorso di idee

E' indetto concorso di idee per il recupero e la riqualificazione paesaggistica dell'area Lido, nel Comune di Cannero Riviera (Provincia del Verbano Cusio Ossola, Lago Maggiore – Italia), aperto agli architetti ed agli ingegneri iscritti ai rispettivi ordini professionali, aventi sede lavorativa nell'Unione Europea e nella Confederazione Elvetica.

Il concorso è orientato ad un qualificato confronto di proposte che debbono tenere conto delle più attente ed avanzate acquisizioni ed esperienze nell'ambito dell'architettura e della pianificazione bioecologica.

La richiesta di documentazione (Bando e relativi allegati) dovrà essere inoltrata alla Segreteria del Comune di Cannero Riviera entro il 25 ottobre 1996, previo versamento di Lire 150 000 quale quota di iscrizione al concorso, da effettuarsi con versamento sul conto corrente postale n. 17280280 intestato al Comune di Cannero Riviera, Tesoreria Comunale - Banca Popolare di Intra, Agenzia di Cannero. La fotocopia della ricevuta d'iscrizione vale come solo documento di accettazione all'iscrizione al concorso e sarà da allegare alla documentazione richiesta.

Allo scadere del 120° giorno dalla pubblicazione, e cioè l'8 Gennaio 1997, entro le ore 12.00, dovranno essere consegnati gli elaborati.

Il Concorso si concluderà con una graduatoria di merito e con l'attribuzione dei seguenti premi: al 1° classificato Li. 12 000 000, al 2° classificato Li. 4 000 000; attribuzione di n. 3 rimborsi spese di Li. 2 000 000 ciascuno ai successivi tre classificati.

Copia completa del bando di concorso e relativi chiarimenti potranno essere richiesti alla Segreteria del Concorso, Comune di Cannero Riviera (tel. 0323/788091 – fax 0323/788127).

Tableau des concours

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées	Conditions d'admission	Date reddition (Retrait de la documentation)
Commune de Samaden/GR et Ville de Zurich	Plan de quartier pour Crusch/Samaden, CI	Architectes domiciliés ou établis dans le canton des Grisons au moins depuis le 1 ^{er} juillet 1996 ou originaires de ce canton	30 sept. 96 (dès le 3 juin 96)
Commune de Wettingen/AG	Neue Pädagogische Hochschule Wettingen/AG, CP	Architectes domiciliés ou établis à Wettingen au moins depuis le 1 ^{er} juillet 1995 ou originaires de cette commune	14 oct. 96 (dès le 28 mai 96)
Arch.dipl.Ing. H. Kunze, Kaasgraben 21a, A-1190 Vienne	Réaménagement d'une partie de la brasserie Ottakring, Vienne (Autriche) Procédure de qualification	Architectes de l'Union européenne et de Suisse	
Etat et commune de Fribourg	« Planche inférieure », Fribourg, CP	Architectes domiciliés ou établis dans le canton de Fribourg avant le 1 ^{er} janvier 1996 ou originaires de ce canton, autorisés dans le canton où ils pratiquent. Huit architectes extérieurs invités	20 déc. 96 (30 sept. 96)

Nouveaux dans cette liste

ATU Prix 1997	Prix culturel bernois pour l'architecture, la technique et l'environnement	Œuvres achevées après le 1 ^{er} janvier 1991 dans le canton de Berne	15 janv. 97 (30 sept. 96)	21/96 p. 388
Mairie de Bienne	Centre-ville de Bienne plus attrayant, CI – Préqualification	Equipe de projeteurs de Suisse, de la <i>Regio Basiliensis</i> et de l'Arc jurassien français	25 oct. 96	21/96 p. 389
Ville de Bienne	Réaménagement de la place centrale, Bienne, CP – Préqualification	Professionnels des cantons de BE, BS, BL, FR, JU, NE et SO, dép. français du Doubs, <i>Regio Basiliensis</i>	25 oct. 96	21/96 p. 389
Comune de Cannero Riviera (I)	Recupero e requalificazione paesaggistica dell'aera Lido, CI	Architetti ed agli ingegneri iscritti ai rispettivi ordini professionali, aventi sede lavorativa nell'Unione Europea e nella Confederazione Elvetica	8 janv. 97 (25 oct. 96)	21/96 p. 389

Note

Cette rubrique, préparée en collaboration avec *Schweizer Ingenieur und Architekt* (SI+A), organe officiel en langue allemande de la SIA, est destinée à informer nos lecteurs des concours organisés selon les normes SIA 152 ou UIA ainsi que des expositions y relatives.

Pour tout renseignement, prière de s'adresser exclusivement au secrétariat général de la SIA, tél. 01/283 15 15.

Mémento des manifestations

Sujet ou titre	Date	Lieu	Organisateur ou renseignements
FORM : Management de la qualité – Cours	6 mars-15 nov. (10 séances)		FORM, J.-C. Chevillat, Lorette CFF 6, 2900 Porrentruy, tél. 066/66 54 33
La planète des architectes – Exposition de caricatures	11 mai 96- 31 janv. 97	Musée de la caricature, St.Alban-Vorstadt 28, Bâle	Musée de la caricature, case postale 28, 4002 Bâle, tél. 061/271 13 36
Perles de la collection graphique – Exposition	28 août-6 octobre	Museum für Gestaltung, Ausstellungsstr. 60, Zurich	Museum für Gestaltung, Ausstellungsstrasse 60, 8031 Zurich, tél. 01/446 21 11
«Sachlich, exakt und elegant»: la dynastie des photographes Linck	31 août-27 octobre	Musée de la photo, Grünenstr. 44, Winterthour	Musée de la photo, Grünenstrasse 44, 8400 Winterthour, tél. 052/233 60 86
Vahé Badmagria, architecte – Exposition de peinture	3-30 septembre	Lecaféthéâtre, rue de Genève 10, Lausanne	Lecaféthéâtre, rue de Genève 10, 1003 Lausanne, tél. 021/323 37 73
Bündel, Fächer, Welle: les architectures mobiles de Santiago Calatrava – Exposition	8 septembre- 24 octobre	Museum für Gestaltung, Ausstellungsstr. 60, Zurich	Museum für Gestaltung, Ausstellungsstrasse 60, 8031 Zurich, tél. 01/446 21 11
La classe, domaine d'étude photographique – Exposition de l'école	11 septembre- 27 octobre	Museum für Gestaltung, Ausstellungsstr. 60, Zurich	Museum für Gestaltung, Ausstellungsstrasse 60, 8031 Zurich, tél. 01/446 21 11